

## Résultats des Votes de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires Réunie le 30 juin 2026

**Daix (France), New York City (New York, United States), le 2 juillet 2026** – [Inventiva](#) (Euronext Paris et Nasdaq : [IVA](#)) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'une thérapie orale pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH »), annonce aujourd'hui les résultats des votes de son Assemblée Générale Mixte.

L'Assemblée Générale Mixte s'est tenue le mardi 30 juin à 14 heures à l'Hôtel Villa M – 24-30 Bd Pasteur - 75015 Paris, France, sous la présidence de Monsieur Andrew Obenshain, Directeur Général d'Inventiva.

Monsieur Andrew Obenshain a procédé aux formalités d'usage d'ouverture de la séance, notamment à la constitution du Bureau en désignant Madame Susan Coles et Monsieur Jean Volatier, en qualité de scrutateurs, ainsi que Monsieur Abel Colomb en qualité de secrétaire de l'Assemblée générale.

Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par ses actionnaires, à l'exception de la 31e résolution qui avait fait l'objet d'une recommandation défavorable du Conseil d'Administration. La 31e résolution aurait donné compétence au Conseil d'Administration pour décider la réalisation d'augmentations de capital social réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise à instituer par la Société.

En application de l'article R. 22-10-14 IV du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte a notamment approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que décrite dans le Document d'enregistrement universel 2025 (partie 3.5.1, pages 134 et suivantes) et, pour ce qui concerne spécifiquement le président du conseil d'administration, dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale Mixte, mise en ligne sur le site internet de la Société sous la rubrique « Assemblées Générales ».

Les informations relatives au résultat des votes sont présentées ci-dessous :

- **Nombre total d'actions : 236 280 202**
- **Nombre total d'actions ayant le droit de participer au vote : 236 280 202**

	PARTIE ORDINAIRE			PARTIE EXTRAORDINAIRE		
	ACTIONNAIRES	ACTIONS	VOIX	ACTIONNAIRES	ACTIONS	VOIX
Actionnaires présents	5	318 490	519 790	5	318 490	519 790
Pouvoir à des tiers	0	0	0	0	0	0
Pouvoir au Président	214	21 380 077	21 505 444	214	21 380 077	21 505 444
Votes par correspondance	221	148 125 573	155 342 788	221	148 125 573	155 342 788
<b>TOTAL</b>	<b>440</b>	<b>169 824 140</b>	<b>177 368 022</b>	<b>440</b>	<b>169 824 140</b>	<b>177 368 022</b>
<b>QUORUM</b>	<b>71,874 %</b>			<b>71,874 %</b>		

**RESULTATS DU SCRUTIN : Résolutions Ordinaires**

Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
		Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Adoptée	177 222 228	99,92 %	133 103	0,08 %	12 691	-	177 355 331	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
2	Adoptée	177 221 334	99,92 %	134 197	0,08 %	12 491	-	177 355 531	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
3	Adoptée	177 221 057	99,92 %	134 109	0,08 %	12 856	-	177 355 166	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
4	Adoptée	177 218 663	99,92 %	138 566	0,08 %	10 793	-	177 357 229	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
5	Adoptée	169 001 759	99,80 %	333 429	0,20 %	8 475	-	169 335 188	161 799 781	68,477 %	8 024 359	0	71,874 %
6	Adoptée	142 101 931	80,13 %	35 235 606	19,87 %	30 485	-	177 337 537	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
7	Adoptée	142 260 329	80,22 %	35 075 808	19,78 %	31 885	-	177 336 137	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
8	Adoptée	142 242 043	80,21 %	35 094 119	19,79 %	31 860	-	177 336 162	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
9	Adoptée	142 260 377	80,22 %	35 075 785	19,78 %	31 860	-	177 336 162	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
10	Adoptée	171 116 568	96,49 %	6 233 151	3,51 %	18 303	-	177 349 719	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
11	Adoptée	142 115 577	80,14 %	35 219 585	19,86 %	32 860	-	177 335 162	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
12	Adoptée	142 256 741	80,22 %	35 077 573	19,78 %	33 708	-	177 334 314	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
13	Adoptée	143 403 465	80,86 %	33 943 220	19,14 %	21 337	-	177 346 685	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
14	Adoptée	170 745 845	96,28 %	6 604 810	3,72 %	17 367	-	177 350 655	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
15	Adoptée	172 576 402	97,31 %	4 763 296	2,69 %	28 324	-	177 339 698	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
16	Adoptée	174 294 992	98,28 %	3 044 831	1,72 %	28 199	-	177 339 823	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
17	Adoptée	151 354 591	85,35 %	25 987 080	14,65 %	26 351	-	177 341 671	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
18	Adoptée	151 353 927	85,35 %	25 987 714	14,65 %	26 381	-	177 341 641	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
19	Adoptée	151 170 758	85,24 %	26 170 883	14,76 %	26 381	-	177 341 641	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
20	Adoptée	145 764 550	82,20 %	31 566 386	17,80 %	37 086	-	177 330 936	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
40	Adoptée	177 215 321	99,93 %	127 471	0,07 %	25 230	-	177 342 792	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %

**RESULTATS DU SCRUTIN : Résolutions Extraordinaires**

Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
		Votes	%	Votes	%	Votes	%						
21	Adoptée	175 557 047	98,99 %	1 790 590	1,01 %	20 385	-	177 347 637	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
22	Adoptée	144 164 252	81,28 %	33 194 352	18,72 %	9 418	-	177 358 604	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
23	Adoptée	143 103 408	80,69 %	34 255 067	19,31 %	9 547	-	177 358 475	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
24	Adoptée	143 083 973	80,68 %	34 256 866	19,32 %	27 183	-	177 340 839	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
25	Adoptée	143 090 257	80,69 %	34 253 657	19,31 %	24 108	-	177 343 914	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
26	Adoptée	143 086 234	80,68 %	34 257 680	19,32 %	24 108	-	177 343 914	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
27	Adoptée	143 090 519	80,69 %	34 251 194	19,31 %	26 309	-	177 341 713	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
28	Adoptée	143 260 260	80,77 %	34 099 506	19,23 %	8 256	-	177 359 766	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
29	Adoptée	143 162 737	80,73 %	34 180 406	19,27 %	24 879	-	177 343 143	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
30	Adoptée	143 245 142	80,77 %	34 096 744	19,23 %	26 136	-	177 341 886	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
31	Rejetée	81 472 089	45,94 %	95 870 777	54,06 %	25 156	-	177 342 866	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
32	Adoptée	177 054 574	99,83 %	307 309	0,17 %	6 139	-	177 361 883	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
33	Adoptée	142 122 037	80,13 %	35 237 007	19,87 %	8 978	-	177 359 044	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
34	Adoptée	142 066 660	80,10 %	35 284 507	19,90 %	16 855	-	177 351 167	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
35	Adoptée	143 260 220	80,78 %	34 095 970	19,22 %	11 832	-	177 356 190	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
36	Adoptée	177 186 176	99,91 %	153 411	0,09 %	28 435	-	177 339 587	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
37	Adoptée	177 211 214	99,93 %	132 881	0,07 %	23 927	-	177 344 095	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
38	Adoptée	143 381 185	80,85 %	33 961 896	19,15 %	24 941	-	177 343 081	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %
39	Adoptée	143 934 896	81,16 %	33 415 428	18,84 %	17 698	-	177 350 324	169 824 140	71,874 %	0	0	71,874 %



## A propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique en phase clinique spécialisée dans la recherche et développement d'une petite molécule administrée par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH. La Société évalue actuellement le lanifibranor, un nouvel agoniste pan-PPAR, dans le cadre de l'étude clinique pivot de phase 3 NATiV3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole: IVA, ISIN: FR0013233012) et sur le Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole: IVA). <https://www.inventivapharma.com>

## Contacts

### Media Relations

**Pascaline Clerc:** [media@inventivapharma.com](mailto:media@inventivapharma.com)

**Mark Corbae:** [inventivapr@icrhealthcare.com](mailto:inventivapr@icrhealthcare.com)

### Investor Relations

**David Nikodem:** [IR@inventivapharma.com](mailto:IR@inventivapharma.com)

**Patricia L. Bank:** [patti.bank@icrhealthcare.com](mailto:patti.bank@icrhealthcare.com)

## Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens des dispositions safe harbor du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, les résultats financiers non audités d'Inventiva pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les prévisions et estimations concernant les ressources de trésorerie et les dépenses d'Inventiva, y compris les attentes et hypothèses relatifs à la durée de trésorerie estimée d'Inventiva, l'exercice éventuel par les porteurs de bons de souscription et de bons de souscription préfinancés, y compris ceux émis dans le cadre du Financement Structuré, les prévisions et estimations concernant l'essai clinique de Phase 3 NATiV3 d'Inventiva avec le lanifibranor chez des patients atteints de la MASH, y compris le moment de la publication des données issues des essais cliniques, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, ainsi que les activités, attentes, projets, croissance et perspectives futures d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend », « a l'intention », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « conçu », « espère », « cible », « potentiel », « opportunité », « possible », « vise », et « continue » et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives fondées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne les produits candidats en cours, il n'existe aucune garantie que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futurs essais cliniques seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés, exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations, en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris le fait que les données intermédiaires ou celles issues de toute analyse intermédiaire d'essais cliniques en cours ne permettent pas de prédire les résultats futurs de ces essais, le fait que la recommandation du comité de surveillance des données (DMC) ne préjuge en rien d'une éventuelle autorisation de mise sur le marché, le fait qu'Inventiva ne puisse fournir aucune garantie quant aux répercussions de l'effet indésirable grave inattendu suspecté (Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction - SUSAR) sur le recrutement, ni quant à l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiV3 ou sur les questions réglementaires connexes, qu'Inventiva est une société en phase clinique sans produits approuvés et sans revenus historiques de produits, qu'Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, qu'Inventiva a un historique d'exploitation limité et qu'elle n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses activités, faute de quoi elle pourrait être obligée de réduire, de



retarder ou d'interrompre de manière significative un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, ou être incapable d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités. Le succès futur d'Inventiva dépend de la capacité d'Inventiva à obtenir des financements, à conclure des transactions potentielles, et si, et dans quelle mesure, les instruments dilutifs émis par la Société peuvent être exercés et par quels porteurs, du bon déroulement du développement clinique, de l'approbation réglementaire et de la commercialisation ultérieure de son produit candidat lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des périodes d'attente supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, Les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament, la capacité d'Inventiva à mettre en œuvre ses capacités et sa stratégie de commercialisation, de marketing et de fabrication, la capacité d'Inventiva à coopérer avec succès avec ses partenaires existants ou à conclure de nouveaux partenariats, et à remplir ses obligations au titre de tout accord conclu dans le cadre de ces partenariats, les avantages de ses partenariats actuels et futurs sur le développement clinique, les autorisations réglementaires et, le cas échéant, la commercialisation de ses produits candidats, ainsi que la réalisation des étapes clés et le respect des délais prévus dans le cadre de ces partenariats, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou ne pas démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir les patients dans les études cliniques, Le recrutement et la fidélisation des patients dans les études cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva est confrontée à une concurrence importante et les activités d'Inventiva et de ses partenaires, ainsi que les études précliniques et les programmes et calendriers de développement clinique, pourraient être affectés de manière significative et négative par des modifications des lois et réglementations, des conditions défavorables dans son secteur, des événements géopolitiques, et les conflits à venir, les épidémies de santé, et les conditions macroéconomiques, y compris les changements des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, les fluctuations des marchés financiers et du crédit, les droits de douane et autres barrières commerciales, les troubles politiques et les catastrophes naturelles, l'incertitude des marchés financiers et les perturbations des systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

Veillez vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 avril 2026, au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») le 8 avril 2026 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation, et ceux décrits sous la rubrique « Facteurs de risques », et dans les futurs dépôts auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prospectives et peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.